

# GUIDE

DSAC/NO

Guide disponible en  
téléchargement sur  
[www.osac.aero](http://www.osac.aero)

Ed 1 Rév. 2  
21 septembre 2011

# Accord entre les organismes de conception et de production

P-31-57

Ressources, Territoires, Habitats et Logement  
Énergies et Climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, Transports et Mer

**Présent  
pour  
l'avenir**



DSAC

Ministère de l'Écologie, du Développement durable,  
des Transports et du Logement

## EVOLUTION DU GUIDE

CE DOCUMENT EST RÉVISÉ  
LA LISTE DES PAGES EN VIGUEUR DONNE SA NOUVELLE COMPOSITION

Cette nouvelle révision apporte une précision sur la DDA (Direct Delevery Authorisation).

## LISTE DES PAGES EN VIGUEUR

Page	Ed.	Date	Rév.	Date	Page	Ed.	Date	Rév.	Date
PG	1	10/2005	2	09/2011					
EV/1	1	10/2005	2	09/2011					
PV/1	1	10/2005	2	09/2011					
SO/1	1	10/2005	1	01/2011					
1	1	10/2005	2	09/2011					
2	1	10/2005	2	09/2011					
3	1	10/2005	2	09/2011					
4	1	10/2005	1	01/2011					
5	1	10/2005	1	01/2011					
6	1	10/2005	1	01/2011					

## SOMMAIRE

1.	Objet	Page 1
2.	Domaine d'application	Page 1
3.	Références	Page 1
4.	Définitions	Page 1
5.	Généralités	Page 1
6.	Contenu de l'accord	Page 2
7.	Exemples pour l'arrangement	Page 3
	7.1. Arrangement selon 21A.133(b) et (c)	Page 3
	7.2. Arrangement selon 21A.122	Page 5

## 1. OBJET

L'objet de ce guide est de préciser les modèles d'accord entre un organisme de conception (détenteur de la définition approuvée) et un organisme de production (détenteur ou postulant à un agrément/autorisation de production PART 21/G ou F), pour être en conformité avec la PART 21A.4 et les PARTs 21A.133(c) en sous-partie G, et 21A.122 (b) en sous-partie F et les AMC correspondantes.

Ces modèles sont les versions bilingues selon les AMC N° 2 aux 21A.133 (b) et (c) en sous-partie G, et AMC N° 2 au 21A.122 en sous-partie F.

Ils prévoient par ailleurs leur utilisation dans le cas d'une coopération entre un Organisme de Production Intermédiaire et l'Organisme de Production.

Les organismes peuvent utiliser des formes d'accord qui leur sont propres ; dans ce cas ces formes doivent reprendre l'ensemble des données du présent modèle.

## 2. DOMAINE D'APPLICATION

Tout organisme agréé/autorisé PART 21 G ou F.

## 3. RÉFÉRENCES

- EASA : EC N° 1702/2003 avec son annexe PART 21 et tous les amendements (notamment la réglementation (CE) 1194/2009).
- EASA : ED Decision 2003/01/RM (AMC et GM à la Part 21) et tous les amendements (notamment ED Decision 2010/001/R).

Ce guide a reçu l'accord de la DGAC par lettre n° 11-0079-DSAC/NO/AGR du 31/01/2011.

## 4. DEFINITIONS

DO Design Organisation  
IPO Intermediate Production Organisation  
PO Production Organisation  
DA Design Approval  
DDA Direct Delevery Authorisation

## 5. GENERALITES

L'arrangement doit être documenté, nonobstant le fait que les organisations DO/PO ou DO/IPO sont des entités séparées ou pas. La forme des arrangements proposés en chapitre 7 n'est pas une obligation mais c'est néanmoins fortement recommandé.

Le domaine d'un agrément/autorisation de production peut inclure des matériels/produits non encore approuvés. Un accord reste nécessaire dans ce cas. Lorsque l'approbation est obtenue, une simple mise à jour sera effectuée.

Le fait d'inclure, dans le domaine d'agrément, des matériels/produits non encore approuvés, permet l'émission d'une Form 1 « Conformité à des données non approuvées » :

- pour des prototypes/spécimens d'essais,
- pour des rechanges prépositionnés chez des exploitants (la DDA est alors nécessaire).

## 6. CONTENU DE L'ACCORD

Les accords selon les PARTs 21A.133(c) en sous-partie G, et 21A.122 (b) en sous-partie F sont considérés appropriés si les responsabilités suivantes sont bien définies (pour la simplification dans ce paragraphe l'abréviation «PO» inclut les organismes agréés Part-21F) :

- Au DO/IPO d'assurer la transmission correcte et en temps opportun des données de navigabilité à jour au PO. Deux cas peuvent être considérés :
  - Transmission systématique des données : l'organisme de production détient en permanence l'ensemble des données approuvées requises (abonnement aux liasses, accès direct à une banque de données de l'organisme de conception).
  - Transmission au cas par cas des données : dans ce cas, renvoyer à une liste.
- Au PO de recevoir, gérer et utiliser les données de navigabilité applicables transmises par le DO.
- Au PO de développer si applicable ses propres données de fabrication en conformité avec les données de navigabilité fournies par le DO/IPO.
- Au PO d'assister le DO/IPO dans le traitement des sujets relatifs à la navigabilité et à la mise en place des actions.
- Au PO d'assister le DO/IPO dans la démonstration de la conformité des produits/matériels aux exigences de navigabilité avant certification de type.
- Au PO de traiter les déviations de production et les non conformités en accord avec les procédures applicables du DO/IPO.
- Au PO de gérer la configuration des pièces fabriquées de façon à déterminer et identifier l'état et l'éligibilité en vue de la libération en conformité ou en navigabilité.

En outre l'arrangement doit :

- Couvrir les exigences Part 21F/G et les AMC/GM associés en particulier :
  - les 21A.126(a)(4) et 21A.129(d) et (f) (sous-partie F), et
  - les 21A.145(b) et 21A.165(c), (f) et (g) (sous-partie G)
- Prévoir la reconnaissance par le DO que les données fournies, contrôlées et modifiées conformément à l'arrangement sont reconnues approuvées.
- Détailler le domaine d'activité couvert par l'arrangement.
- Indiquer le lien entre le DO et l'IPO si applicable.
- Faire mention des documents et procédures applicables.
- Préciser pour information le statut de la Direct Delivery Autorisation. Deux cas peuvent être considérés :
  - Accord de portée générale : la DDA peut être fournie de façon systématique dans le cadre général de l'accord.
  - DDA accordée au cas par cas : la DDA est restreinte à l'accord ponctuel considéré.

**Nota : L'attention des détenteurs de conception (DO) est attirée. Le fait de refuser la DDA à votre sous-traitant PO (détenteur à la fois d'un Part 21G et d'un Part 145) :**

**1 - Lui interdira de monter (au titre de son Part 145), la pièce de rechange neuve qu'il a fabriquée (au titre de son Part 21G) sur un équipement qu'il entretient (puisque'il ne pourra pas libérer directement sa rechange avec une EASA Form 1 ;**

2 - Le contraindra à envoyer sa pièce neuve à son DO afin qu'elle soit contrôlée et dotée d'une EASA Form 1 pour ensuite être autorisé à la monter sur l'équipement qu'il entretient et à le libérer au titre de son Part 145.

- Identifier les personnes étant responsables pour l'arrangement.

## 7. EXEMPLES POUR L'ARRANGEMENT

### 7.1. Arrangement selon 21A.133(b) et (c)

<p>The undersigned agree on the following commitments:  <b>Les soussignés s'engagent à respecter les engagements suivants:</b></p>	<p>relevant interface          procedures  <b>Procédures d'interface          appropriées</b></p>
<p>The Design Organisation takes responsibility to  <b>L'organisme de conception s'engage à</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• assure correct and timely transfer of up-to-date applicable design data (e.g. drawings, material specifications, dimensional data, processes, surface treatments, shipping conditions, quality requirements, etc ...) to the Production Organisation Approval Holder  <b>Assurer la transmission correcte et à temps des données de définition à jour (p. ex. plans, spécifications matière, plans dimensionnels, procédés, traitements de surface, conditions d'expédition, exigences qualité, etc. ...) à l'organisme de production</b></li> <li>• provide visible statements(s) of approved design data  <b>Fournir une attestation d'approbation pour les données de définition approuvées</b></li> </ul>	
<p>The Production Organisation Approval Holder takes responsibility to  <b>L'organisme de production s'engage à</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• assist the Design Organisation in dealing with continuing airworthiness matters and for required actions  <b>assister l'organisme de conception dans le traitement des sujets relatifs à la navigabilité et à la mise en place des actions</b></li> <li>• assist the Design Organisation in case of products prior to type certification in showing compliance with airworthiness requirements  <b>assister l'organisme de conception dans la démonstration de la conformité des produits aux exigences de navigabilité avant certification de type</b></li> <li>• develop, where applicable, its own manufacturing data in compliance with the airworthiness data package  <b>développer si applicable ses propres données de fabrication en conformité avec les données de navigabilité</b></li> <li>•</li> </ul>	
<p>The Design Organisation and the Production Organisation take joint responsibility to  <b>L'organisme de conception et l'organisme de production s'engagent à</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• deal adequately with production deviations and non conforming parts in accordance with the applicable procedures of the Design Organisation and the Production Organisation Approval Holder  <b>Traiter de façon adéquate les déviations de production et les pièces non-conformes suivant les procédures applicables de l'organisme de conception et de l'organisme de production</b></li> <li>• achieve adequate configuration control of manufactured parts, to enable the POA holder to make the final determination and identification for conformity  <b>gérer de façon adéquate la configuration de pièces fabriquées de façon à permettre à l'organisme de production d'effectuer les détermination et identification finales de conformité</b></li> </ul>	
<p>The scope of production covered by this arrangement is detailed in...  <b>La domaine de la production couvert par cet arrangement est spécifié dans...</b></p>	

[When the Design Organisation is not the same legal entity as the Production Organisation Approval Holder]  
**[Quand l'organisme de conception et l'organisme de production ne sont pas la même entité juridique]**

Transfer of approved design data  
**Transfert de données de conception**

**Le détenteur du TC/STC/ETSO reconnaît que les données de conception fournies, contrôlées et modifiées conformément à l'arrangement sont reconnues approuvées par l'autorité compétente et qu'en conséquence les pièces et équipements fabriqués suivant ces données et trouvés en état de fonctionner en toute sécurité peuvent être libérés en certifiant que l'article a été fabriqué en conformité avec des données de conception approuvées et est en état de fonctionner en toute sécurité.**

The TC/STC/ETSO Holder acknowledges that the approved design data provided, controlled and modified in accordance with the arrangement are recognised as approved by the Competent Authority and therefore the parts and appliances manufactured in accordance with these data and found in a condition for safe operation may be released certifying that the item was manufactured in conformity to approved design data and is in a condition for safe operation.

[When the Design Organisation is not the same legal entity as the Production Organisation Approval Holder]  
**[Quand l'organisme de conception et l'organisme de production ne sont pas la même entité juridique]**

Direct Delivery Autorisation  
**Livraison en directe**

This acknowledgement includes also (OR does not include) the general agreement for direct delivery to end users in order to guarantee continued airworthiness control of the released parts and appliances

**Cette reconnaissance inclut (ou n'inclut pas) l'accord général pour la livraison en directe aux utilisateurs finaux afin de garantir le contrôle de la navigabilité continue des pièces et équipements libérés.**

for the  
**Pour la**

date

signature

([NAME in block letters])  
**([NOM en majuscules])**

for the  
**Pour la**

date

signature

([NAME in block letters])  
**([NOM en majuscules])**

## 7.2. Arrangement selon 21A.122

<p>The undersigned agree on the following commitments:  <b>Les soussignés s'engagent à respecter les engagements suivants:</b></p>	<p>relevant interface          procedures  <b>Procédures d'interface          appropriées</b></p>
<p>The Design Organisation takes responsibility to  <b>L'organisme de conception s'engage à</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>assure correct and timely transfer of up-to-date applicable design data (e.g. drawings, material specifications, dimensional data, processes, surface treatments, shipping conditions, quality requirements, etc ...) to the person producing under Part 21 Subpart F  <b>Assurer la transmission correcte et à temps des données de définition à jour (p. ex. plans, spécifications matière, plans dimensionnels, procédés, traitements de surface, conditions d'expédition, exigences qualité, etc. ...) à la personne produisant sous partie 21 sous-partie F</b></li> <li>provide visible statements(s) of approved design data  <b>Fournir une attestation d'approbation pour les données de définition approuvées</b></li> </ul>	
<p>The person producing under Part 21 Subpart F takes responsibility to  <b>La personne produisant souspartie 21 sous-partie F s'engage à</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>assist the Design Organisation in dealing with continuing airworthiness matters and for required actions  <b>assister l'organisme de conception dans le traitement des sujets relatifs à la navigabilité et à la mise en place des actions</b></li> <li>assist the Design Organisation in case of products prior to type certification in showing compliance with airworthiness requirements  <b>assister l'organisme de conception dans la démonstration de la conformité des produits aux exigences de navigabilité avant certification de type</b></li> <li>develop, where applicable, its own manufacturing data in compliance with the airworthiness data package  <b>développer si applicable ses propres données de fabrication en conformité avec les données de navigabilité</b></li> </ul>	
<p>The Design Organisation and the person producing under Part 21 Subpart F take joint responsibility to  <b>L'organisme de conception et la personne produisant sous partie 21 sous-partie F s'engagent à</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>deal adequately with production deviations and non conforming parts in accordance with the applicable procedures of the Design Organisation and the manufacturer producing under Part 21 Subpart F  <b>Traiter de façon adéquate les déviations de production et les pièces non-conformes suivant les procédures applicables de l'organisme de conception et du fabricant sous partie 21 sous-partie F</b></li> <li>achieve adequate configuration control of manufactured parts, to enable the manufacturer producing under Part 21 Subpart F to make the final determination and identification for conformity  <b>gérer de façon adéquate la configuration de pièces fabriquées de façon à permettre au fabricant sous partie 21 sous-partie F d'effectuer les détermination et identification finales de conformité</b></li> </ul>	
<p>The scope of production covered by this arrangement is detailed in...  <b>La domaine de la production couvert par cet arrangement est spécifié dans...</b></p>	

[When the Design Organisation is not the same legal entity as the manufacturer producing under Part 21 Subpart F]  
**[Quand l'organisme de conception et le fabricant sous partie 21 sous-partie F ne sont pas la même entité juridique]**

Transfer of approved design data  
**Transfert de données de conception**

The TC/STC/ETSO Holder acknowledges that the approved design data provided, controlled and modified in accordance with the arrangement are recognised as approved by the Competent Authority and therefore the parts and appliances manufactured in accordance with these data and found in a condition for safe operation may be released certifying that the item was manufactured in conformity to approved design data and is in a condition for safe operation.

**Le détenteur du TC/STC/ETSO reconnaît que les données de conception fournies, contrôlées et modifiées conformément à l'arrangement sont reconnues approuvées par l'autorité compétente et qu'en conséquence les pièces et équipements fabriqués suivant ces données et trouvés en état de fonctionner en toute sécurité peuvent être libérés en certifiant que l'article a été fabriqué en conformité avec des données de conception approuvées et est en état de fonctionner en toute sécurité.**

[When the Design Organisation is not the same legal entity as the manufacturer producing under Part 21 Subpart F]  
**[Quand l'organisme de conception et le fabricant sous partie 21 sous-partie F ne sont pas la même entité juridique]**

Direct Delivery Autorisation  
**Livraison en directe**

This acknowledgement includes also (OR does not include) the general agreement for direct delivery to end users in order to guarantee continued airworthiness control of the released parts and appliances

**Cette reconnaissance inclut (OU n'inclut pas) l'accord général pour la livraison en directe aux utilisateurs finaux afin de garantir le contrôle de la navigabilité continue des pièces et équipements libérés.**

for the  
**Pour la**

date

signature

([NAME in block letters])  
**([NOM en majuscules])**

for the  
**Pour la**

date

signature

([NAME in block letters])  
**([NOM en majuscules])**